

FLANDRIA Poêles à ventouse

flandria[®]

BE Belgïe l2E + ;l3 + ;l3p; ll2E + 3 +

NL Nederland l2L; l3p; ll2L3p; ll2L3B/P

LU Luxemburg l3p; ll2E3B/P



ETV 4021

ETV 4035

ETV 4052

FRA

ACHTUNG!
AUF ANFRAGE KANN EINE
INSTALLATIONS, BEDIENUNGS, UND
WARTUNGSANLEITUNG in Deutscher
Sprache geliefert werden.



0694
n BN3612



Instructions d'utilisateur

Index

Prescriptions de sécurité élémentaires	Pag. 5
Avertissements généraux	“ 6
Apprendre à connaître le CONVECTEUR " ETV "	“ 8
Utilisation du CONVECTEUR	
- mise en service	“ 9
- réglage de l'horloge et du timer	“ 12
- réglage du thermostat d'ambiance	“ 13
Extinction pendant de longues périodes	“ 14
Nettoyage	“ 15
Entretien	“ 15
Anomalies et solutions	“ 15

Cher Client,

*Nous vous remercions d'avoir choisi le CONVECTEUR ETV,
un produit moderne, de haute qualité et très performant,
qui vous garantira un grand confort d'utilisation,
un niveau sonore optimal et une sécurité durable.*

*Vous en profiterez encore davantage si vous confiez votre appareil
à un installateur habilité, qui est spécifiquement formé pour maintenir,
à moindres frais pour vous, un niveau d'efficacité maximal du convecteur, et qui peut disposer,
si nécessaire, de pièces de rechange d'origine.*

*Ce petit manuel d'instructions, spécialement conçu à votre attention,
contient des indications et des suggestions importantes que nous vous demandons
d'observer afin d'utiliser au mieux le CONVECTEUR ETV.
Une fois encore, merci de votre confiance!*

LE CONVECTEUR ETV

que vous avez acheté, bénéficie d'une

GARANTIE SPÉCIFIQUE

à partir de la date de validation par
l'installateur habilité de votre région
de votre région, que vous pouvez trouver
dans les pages jaunes à la rubrique
CHAUFFAGE Appareils et Équipements
Nous vous invitons donc à vous adresser à ce installateur.

Votre installateur pourra vous donner
quelques bons conseils pour l'utilisation correcte CONVECTEUR.

LES CONVECTEURS ETV

sont conformes à:

- la Directive Gaz 90/396/CEE
- la Directive Compatibilité Électromagnétique 89/336/CEE
- la Directive Basse Tension 73/23/CEE



Les symboles suivants sont utilisés dans certaines parties du manuel:



ATTENTION: pour des actions qui requièrent une attention particulière et une préparation appropriée.

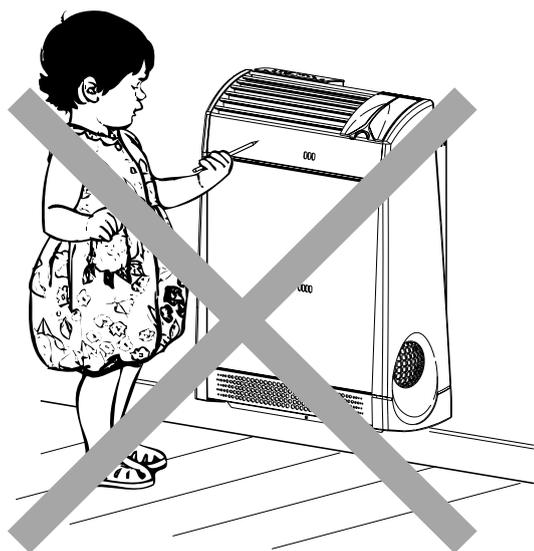


INTERDIT: pour des actions qui NE DOIVENT absolument PAS être exécutées.

PRESCRIPTIONS DE SECURITÉ ÉLÉMENTAIRES

Nous vous rappelons que l'utilisation de produits qui emploient des combustibles et de l'énergie électrique implique le respect de certaines prescriptions de sécurité élémentaires, telles que:

⊖ Il est interdit aux enfants et aux personnes non compétentes d'utiliser le CONVECTEUR sans assistance.



⊖ Il est interdit d'actionner des dispositifs ou des appareils tels que des interrupteurs, des appareils électroménagers, etc. si l'on sent une odeur de combustible.

Dans ce cas, il faut:

- aérer le local en ouvrant portes et fenêtres ;
- fermer le dispositif de coupure du combustible;
- faire intervenir rapidement l'installateur habilité ou d'autres professionnels qualifiés.

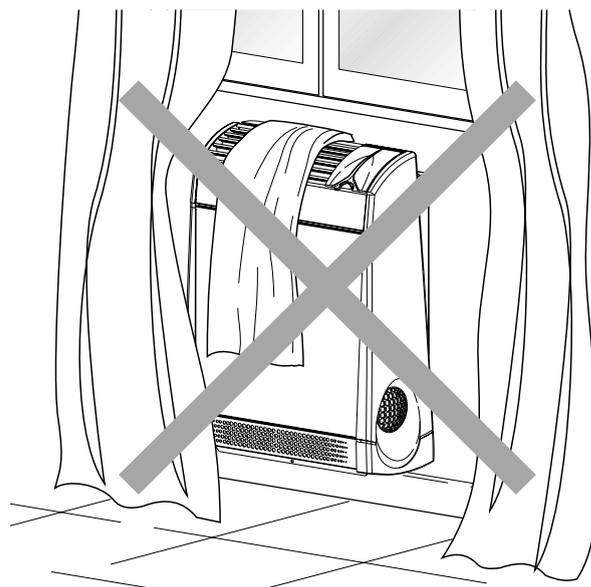
⊖ Il est interdit de toucher le CONVECTEUR lorsqu'on est pieds nus et lorsque des parties du corps sont mouillées ou humides.

⊖ Il est interdit de toucher la grille de sortie de l'air chaud pendant que l'appareil fonctionne.

⊖ Toute opération de nettoyage est interdite si l'on n'a pas déconnecté d'abord le CONVECTEUR du réseau d'alimentation électrique.

⊖ Il est interdit de tirer, détacher, tordre les câbles électriques qui sortent du CONVECTEUR, même si ce dernier est déconnecté du réseau d'alimentation électrique.

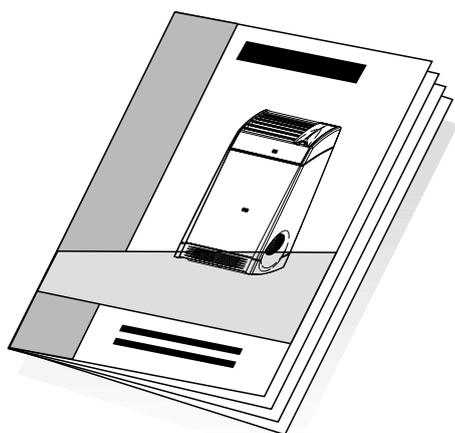
⊖ Il est interdit de placer sur l'appareil des objets tels qu'essuie-mains, torchons, napperons, etc. , qui risqueraient de perturber le fonctionnement de l'appareil ou qui pourraient constituer une source de danger.



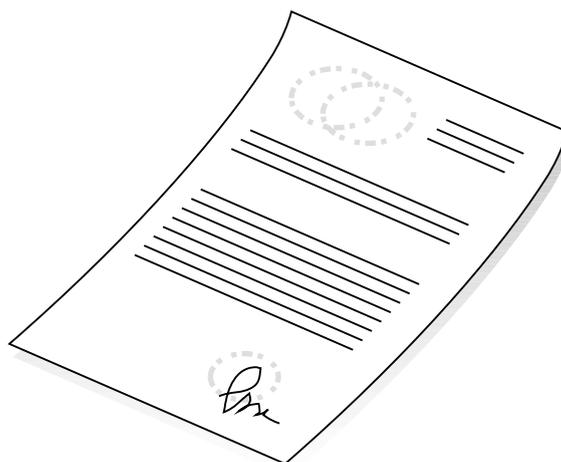
AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

! Le présent manuel fait partie intégrante du CONVECTEUR. Il devra donc être soigneusement conservé et TOUJOURS accompagner l'appareil, même en cas de changement de propriétaire ou d'utilisateur ou en cas de transfert sur une autre installation.

Si vous endommagez ou perdez le présent manuel, vous pouvez en demander un autre exemplaire au Service Après-Vente Flandria.



! L'installation du CONVECTEUR doit être effectuée par une entreprise agréée, conformément à la loi n° 46 du 5 mars 1990. À la fin des travaux, ladite entreprise devra délivrer au propriétaire la déclaration de conformité attestant que l'installation a été réalisée selon les règles de l'art, c.-à-d. conformément aux règles en vigueur et aux indications fournies par Constructeur dans le manuel d'installation qui accompagne le produit.



! Le CONVECTEUR devra être destiné à l'utilisation expressément prévue par le constructeur.

Toute responsabilité contractuelle ou extra-contractuelle d'Constructeur est exclue en cas de dommages causés à des personnes, des animaux ou des choses à la suite d'erreurs d'installation, de réglage et d'entretien ou d'usages impropres de l'appareil.

! Une longue période de non-utilisation du CONVECTEUR implique la réalisation des opérations suivantes:

- mettre l'interrupteur principal de l'appareil en position " éteint " ;
- mettre l'interrupteur général éventuel de l'installation en position " éteint " ou débrancher la fiche de la prise d'alimentation électrique;
- fermer le robinet du combustible.

CONVECTEUR

ETV



**CONVECTEUR À GAZ
DE TYPE C ÉTANCHE,
POUR CHAUFFAGE**

APPRENDRE À CONNAÎTRE LE RADIATEUR ETV

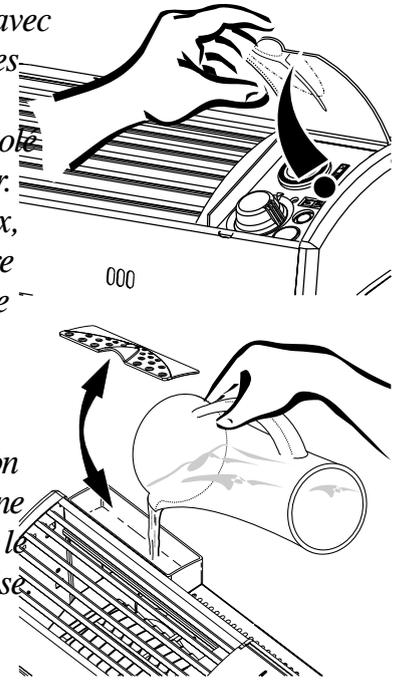
Le CONVECTEUR ETV est un appareil autonome qui fonctionne au gaz, avec un brûleur atmosphérique, à haut rendement, adapté au chauffage de pièces d'habitation.

Il est doté d'un circuit de combustion étanche de Type C, qui est totalement isolé de la pièce où il est installé, afin d'assurer la sécurité optimale de l'utilisateur.

Il est en outre équipé d'un ventilateur tangentiel, monovitesse, très silencieux, contrôlé par un thermostat, qui permet d'atteindre rapidement la température ambiante souhaitée. Le fonctionnement du ventilateur tangentiel s'adapte automatiquement à la puissance réglée:

- puissance minimale – arrêt
- puissance maximale – en fonctionnement

Le panneau de commande est protégé par un portillon transparent anti-intrusion accidentelle qui s'ouvre par basculement: on le soulève vers le haut par une légère traction du doigt introduit dans l'orifice adéquat et on le referme en le tournant vers le bas par une légère pression qui permet à la broche de faire prise. L'appareil est équipé d'une cuvette d'humidification de l'espace chauffé.



Timer

Permet de programmer les périodes de fonctionnement et d'arrêt du thermoconvecteur sur une période de 24 heures.

Sélecteur de fonctions

Permet de sélectionner l'une des fonctions suivantes:

- fonctionnement du convecteur selon la programmation du timer
- désactivation du convecteur avec maintien en fonction uniquement de l'horloge.
- fonctionnement du convecteur à la température réglée avec le thermostat d'ambiance.

Thermostat d'ambiance
Permet de régler la température souhaitée dans l'espace chauffé.

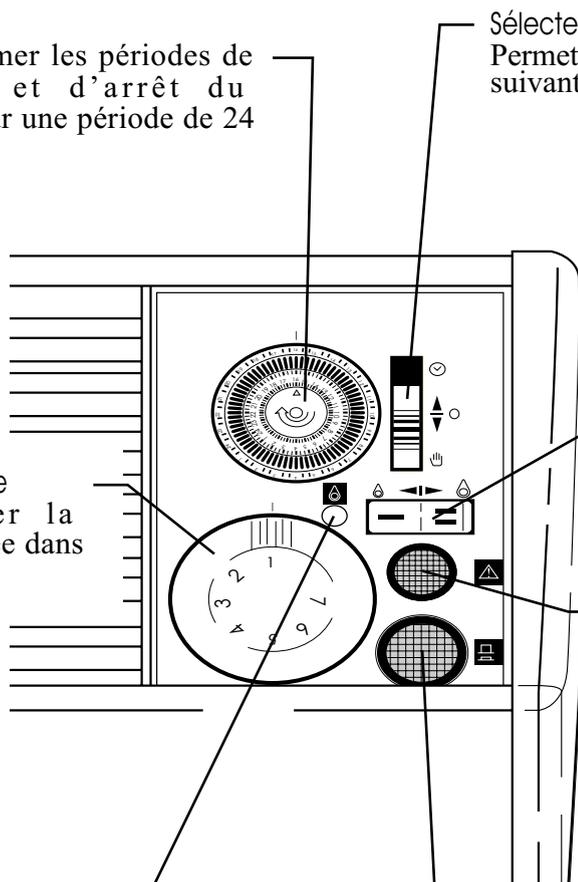
Sélecteur de puissance et de fonctionnement du ventilateur

- I - Puissance MIN et Ventilateur OFF
- II - Puissance MAX et Ventilateur ON.

Bouton de déblocage
(avec témoin lumineux)
Le témoin lumineux s'allume lorsque le brûleur a été bloqué. La pression du bouton permet de rétablir le fonctionnement du CONVECTEUR.

Indication de fonctionnement
Lorsqu'il est activé, ce dispositif indique que le brûleur fonctionne.

Interrupteur principal
(avec témoin lumineux allumé/éteint)
Permet de fournir ou de couper l'alimentation électrique au CONVECTEUR



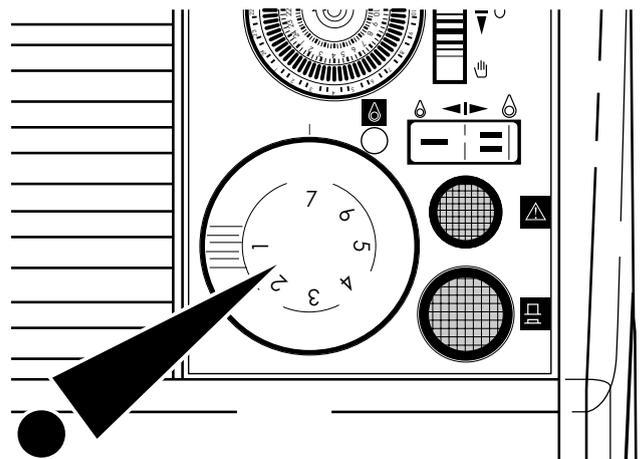
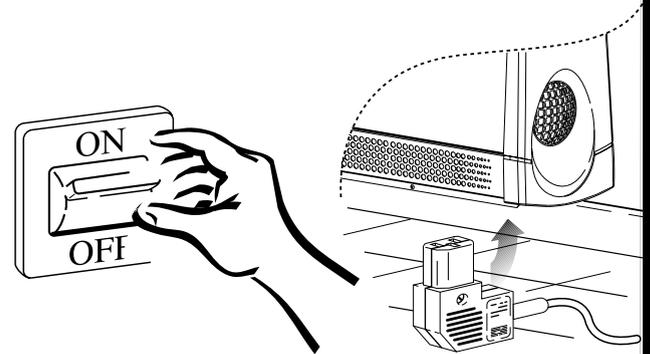
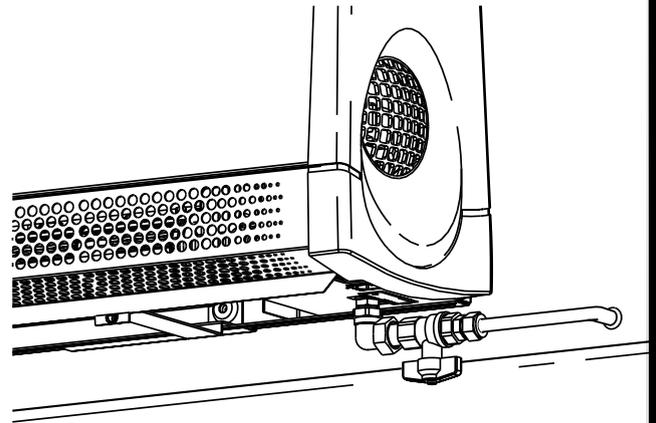
MISE EN SERVICE

La première mise en service du CONVECTEUR ETV doit être effectuée par l'installateur habilité, qui garantira un fonctionnement conforme aux modalités souhaitées par l'utilisateur: en mode manuel ou automatique, à puissance thermique minimale ou maximale et, donc, avec fonctionnement du ventilateur tangentiel désactivé ou activé.

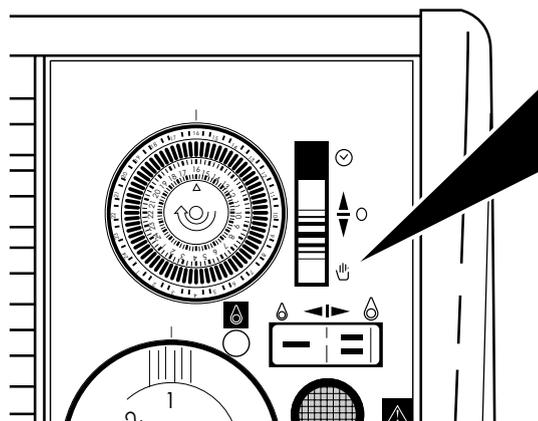
L'utilisateur pourra cependant avoir besoin de remettre lui-même l'appareil en service, sans faire appel au installateur après une longue période d'absence ou de désactivation.

Dans ces cas, l'utilisateur devra effectuer les contrôles et les opérations suivants:

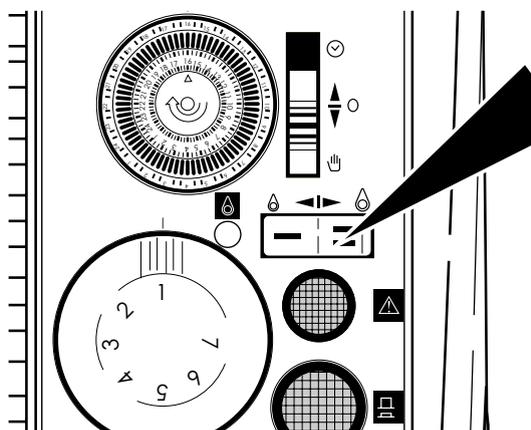
- Vérifier si le robinet du combustible est bien ouvert;
- Mettre l'interrupteur général éventuel de l'installation électrique en position " allumé " ou insérer la fiche installée sur l'appareil dans la prise;
- Vérifier si la fiche d'alimentation électrique est bien branchée sur la prise murale et que la polarisation prévue (phase-neutre) est bien respectée;
- Régler le thermostat d'ambiance sur 7 pour réduire au minimum le temps de mise en régime;



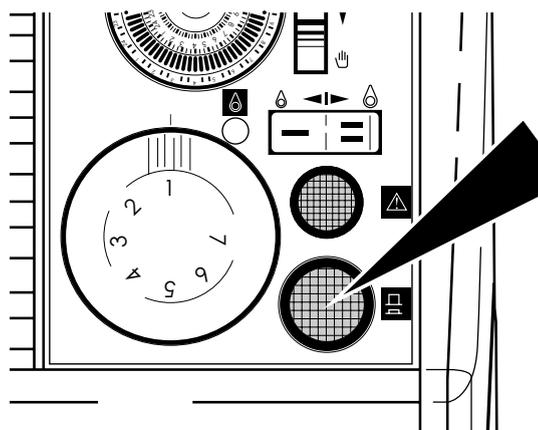
- Mettre le sélecteur de fonctions Timer en position " manuel ";



- Mettre, selon vos exigences de chauffage, le sélecteur de puissance de chauffage
 - en position 1 = puissance minimale
 - en position 2 = puissance maximale

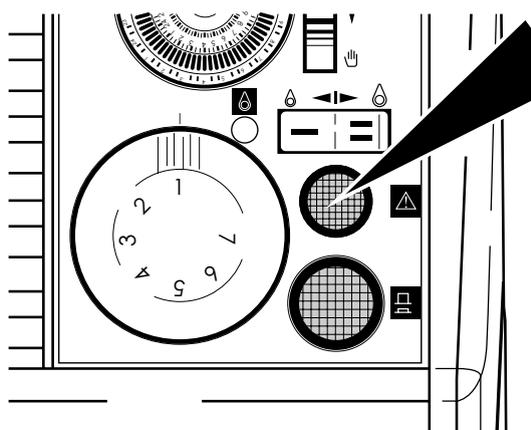


- Appuyer sur l'interrupteur principal du panneau de commande (le témoin lumineux s'allume).



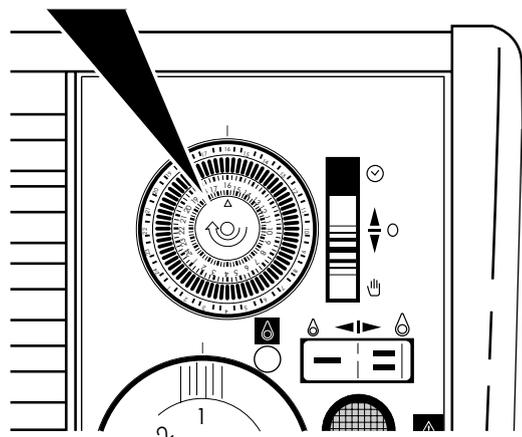
Le CONVECTEUR effectuera sa phase de démarrage et continuera de fonctionner jusqu'à ce qu'il atteigne la température ambiante réglée (le témoin lumineux de fonctionnement situé sur le panneau de commande s'éteint).

- En cas d'anomalies d'allumage ou de fonctionnement, le CONVECTEUR effectuera un " ARRÊT DE BLOCAGE " et le témoin lumineux rouge du bouton de déblocage sur le panneau de commande s'allumera. Pour rétablir les conditions de démarrage, il faut appuyer sur le bouton de déblocage et attendre que toute la phase de démarrage soit réexécutée jusqu'à ce que le témoin lumineux de fonctionnement s'allume.

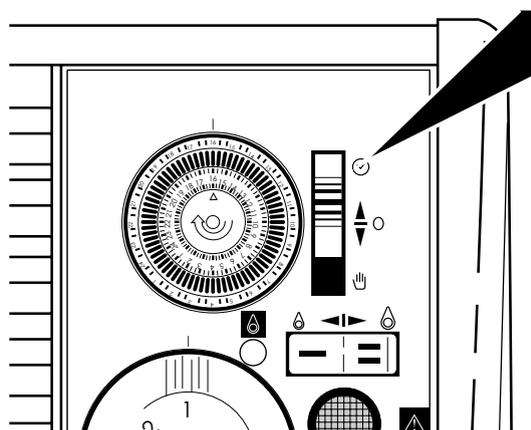


! Cette opération peut être répétée au maximum 2-3 fois. En cas d'échec, il faut mettre l'interrupteur principal du CONVECTEUR en position " éteint " et faire intervenir l'installateur.

- Une fois que le CONVECTEUR fonctionne, il faut régler la cadran de l'horloge sur l'heure exacte et le timer pour le fonctionnement en mode automatique (voir paragraphe spécifique).



- Pour activer le fonctionnement automatique du CONVECTEUR, il suffit de positionner le sélecteur de fonctions sur " horloge "



RÉGLAGE DE L'HORLOGE ET DU TIMER

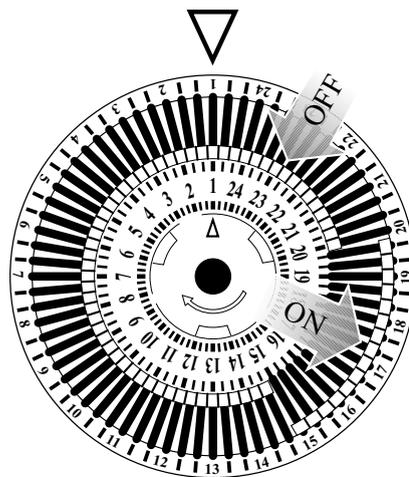
Le premier réglage à effectuer est celui de l'heure courante et, ensuite, celui des périodes de fonctionnement ou d'arrêt du CONVECTEUR.

- Pour régler l'heure courante :

Tourner uniquement dans le sens des aiguilles d'une montre, le cadran jusqu'à faire correspondre l'heure courante avec l'indicateur à pointe situé sur le panneau de commande.

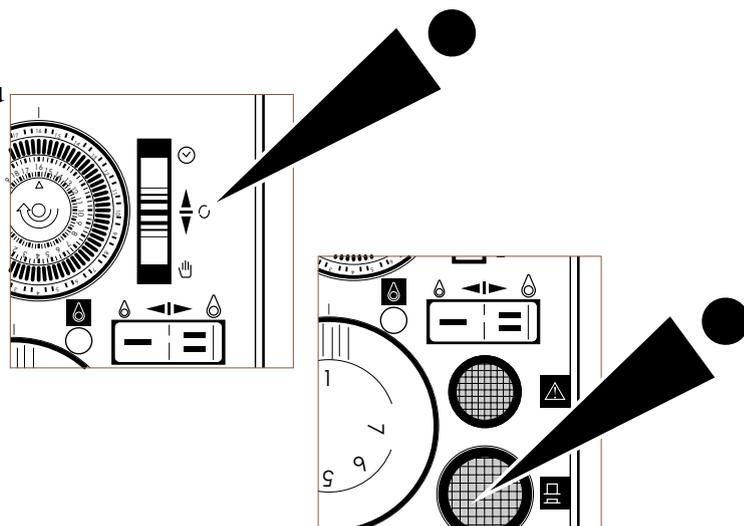
- Pour régler les périodes de fonctionnement (ON) : déplacer délicatement vers l'extérieur du cadran les cavaliers correspondant aux plages horaires durant lesquels l'on souhaite que le CONVECTEUR fonctionne pour chauffer la pièce.

- Pour régler les périodes d'arrêt (OFF) déplacer délicatement vers l'intérieur du cadran les cavaliers correspondant aux plages horaires durant lesquelles l'on souhaite que le CONVECTEUR reste désactivé.



! LE CONVECTEUR peut être désactivé au moyen du sélecteur de fonctions (position 0) ou de l'interrupteur principal du panneau de commande.

Dans le premier cas, l'horloge du Timer continue de fonctionner. Dans le second cas, l'horloge s'arrête et l'heure courante doit être réglée à nouveau lors du rétablissement de l'alimentation électrique.



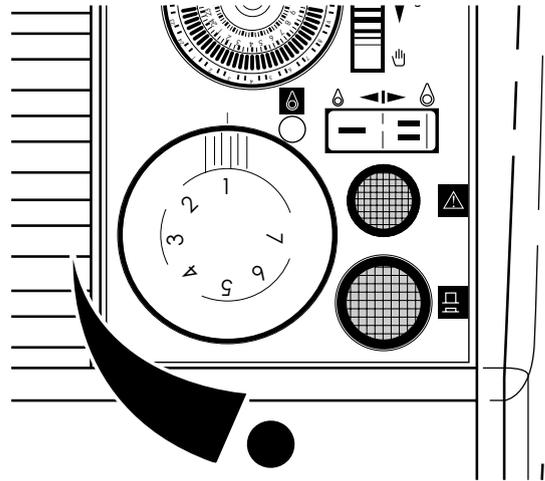
RÉGLAGE DU THERMOSTAT D'AMBIANCE

Lorsque la température extérieure varie, il peut être nécessaire d'augmenter ou de diminuer la température de la pièce chauffée.

Il suffit de changer le réglage du thermostat d'ambiance en tournant le bouton vers la valeur 7 pour augmenter la température, et vers la valeur 1 pour la diminuer.

Une fois le nouveau réglage effectué, attendre que le CONVECTEUR ait accompli un cycle de fonctionnement et vérifier si la température ambiante est bonne.

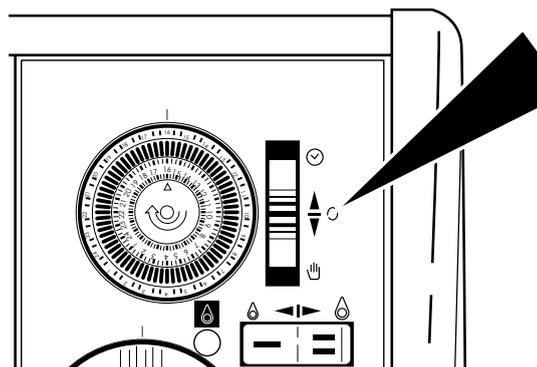
Répéter l'opération jusqu'à ce que les conditions souhaitées soient atteintes.



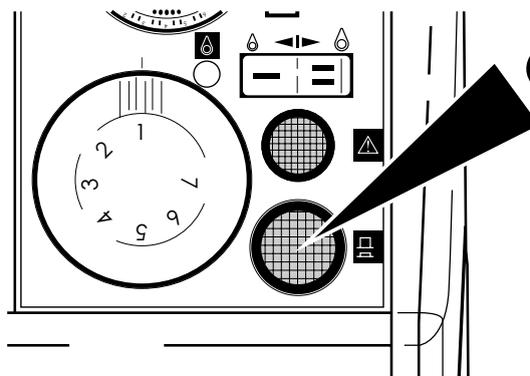
EXTINCTION PENDANT DE LONGUE PÉRIODES

Une longue période de non-utilisation du CONVECTEUR implique la réalisation des opérations suivantes :

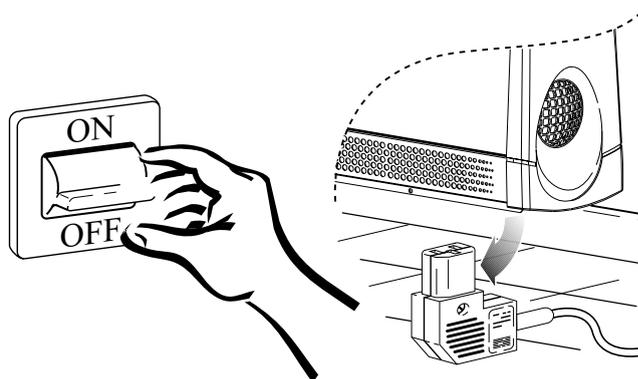
- mettre le sélecteur de fonctions en position 0;



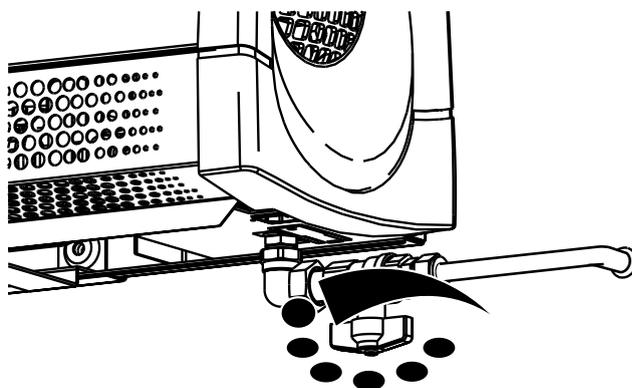
- mettre l'interrupteur principal du panneau de commande en position " éteint " ;



- mettre l'interrupteur général éventuel de l'installation électrique en position " éteint " ou débrancher la prise de la fiche installée sur l'appareil ;



- fermer le robinet du gaz.



NETTOYAGE

L'utilisateur doit uniquement procéder au nettoyage de l'enveloppe du CONVECTEUR ETV.

Avant d'effectuer cette opération, il doit:

- Mettre l'interrupteur principal du panneau de commande en position " éteint ", mettre l'interrupteur général éventuel de l'installation en position " éteint " ou débrancher la fiche de la prise d'alimentation électrique;
 - Attendre que le convecteur soit complètement refroidi;
- Nettoyer les parties accessibles, afin d'enlever les dépôts éventuels de poussières, de toiles d'araignée, etc. Utiliser de l'air comprimé pour chasser la poussière, même aux points difficilement accessibles. Pour le nettoyage des parties en matière plastique ou des parties peintes, il ne faut absolument pas utiliser de solvants ou de détergents abrasifs mais des produits à base neutre. Ne pas graisser les parties en matière synthétique.

 Pour le nettoyage de l'enveloppe du radiateur, utiliser un chiffon doux imprégné de produits d'entretien domestique ou autre, à base neutre (shampooing pour auto, etc.).

 Ne pas verser directement les liquides sur l'enveloppe du radiateur ou sur les autres parties de l'appareil: cela risquerait de l'endommager sérieusement.

ENTRETIEN

Nous vous rappelons que l'ENTRETIEN PÉRIODIQUE du CONVECTEUR ETV est essentiel pour la sécurité, le rendement, la durée de vie et la fiabilité de l'appareil. Nous vous recommandons de le faire effectuer une fois par an, avant la période de chauffe, par l'installateur habilité ou par une entreprise agréée pour l'entretien des appareils de chauffage au gaz.

ANOMALIES ET SOLUTIONS

• Absence d'alimentation électrique:

Si, après avoir appuyé sur l'interrupteur principal du radiateur, le témoin lumineux ne s'allume pas, assurez-vous que la fiche de l'appareil est bien branchée dans la prise d'alimentation électrique ou que l'interrupteur général éventuel de l'installation est en position " allumé ".
En cas d'échec, faites appel au installateur.

• Arrêt de BLOCAGE:

Vérifier si le robinet du combustible est bien ouvert.

Vérifier si le combustible (gaz) est disponible (bonbonne vide).

Vérifier si la fiche d'alimentation électrique est branchée sur la prise murale et si la polarisation prévue (phase-neutre) est respectée.

Pour rétablir les conditions de démarrage, appuyer sur le bouton de DÉBLOCAGE et attendre que toute la phase de démarrage soit à nouveau exécutée jusqu'à ce que le témoin lumineux de fonctionnement s'allume.

Cette opération peut être répétée 2-3 fois au maximum. En cas d'échec, mettre l'interrupteur principal du radiateur en position " éteint " et faire appel au installateur.

SER VICE TECHNIQUE APRÈS-VENTE

M./Mme/Mlle.....

Rue.....

Tel.....



FLANDRIA
Industrielaan 4
8501 Heule - Belgium
Tel.: (32) 56 35 42 00
Fax: (32) 56 37 15 15